

vivre à

niort

magazine municipal d'information • www.vivre-a-niort.com

décembre 2020 / janvier 2021 - #299



**NIORT S'ILLUMINE
POUR NOËL**

P.6

SOMMAIRE



6

ACTUALITÉS

NIORT S'ILLUMINE POUR NOËL

Électrosen

04. RÉTROSPECTIVE

06. ACTUALITÉS

- 08. LES SERVICES PUBLICS POURSUIVENT LEURS MISSIONS PENDANT LE CONFINEMENT
- 10. CŒUR DE VILLE DYNAMISE LE CŒUR DE L'AGGLO
- 11. LE CSC CENTRE-VILLE ET LA CRÈCHE DU MÛRIER DANS LEURS NOUVEAUX LOCAUX
- 12. LA VILLE RÉACTIVE LA SIRÈNE D'ALERTE
- 13. UNE APPLICATION POUR FAIRE SON SHOPPING EN LIGNE DANS LES COMMERCES LOCAUX



Bruno Desbord



DR

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14. LE PATRONAGE LAÏQUE HÉBERGE LE PALAIS MONDIAL DES CLOWNS
- 15. UNE IDÉE CADEAU POUR LES FÊTES : LE NOUVEAU LIVRE DE TITUS

16. SPORTS

- 16. L'AGGLO NIORTAISE, BASE ARRIÈRE DES JO 2024
- 18. ÉCHIQUIER NIORTAIS, L'ÉCHEC GAGNANT

19. TRIBUNE DES ÉLUS

20. INTERVIEW

- 20. CLAIRE QUERTAIN, PREMIÈRE DOCTEURE EN DROIT AU PÔLE UNIVERSITAIRE NIORTAIS



Dairri



PRÉVENTION COVID-19

À l'heure où nous bouclons ce numéro, l'obligation du port du masque dans l'espace public a été étendue à l'ensemble du département des Deux-Sèvres, par arrêté préfectoral pour toute personne de 11 ans et plus, jusqu'au 1^{er} décembre.



Magazine municipal d'information
Service de communication communautaire - 140
rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex.
Tél. 05 17 38 79 31.

Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Maire de Niort • **Directeur de la communication :** Vincent Rouvreau • **Responsable éditoriale :** Isabelle Toesca • **Équipe rédactionnelle :** Jean-Philippe Béquet, Thomas Manse, Sylvie Méaille, Magali Tardé • **Photographe :** Bruno Derbord • **Ont participé à ce numéro :** Darri (photos), Olivier Drilhon (photos) • **Réalisation :** Agence Glyphes - Niort • **Impression :** Raynaud Imprimeurs SAS - Coulonges-sur-l'Autize • **N° d'ISSN :** 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est tiré à 37 600 exemplaires.
Couverture : Service communication
communautaire - AdobeStock



Permanences des adjoints

Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre les adjoint(e)s
au Maire en composant le :

05 49 78 75 09 ou **05 49 78 73 47**

Courrier postal :
à déposer dans la boîte aux lettres
Place de l'Hôtel-de-Ville

Mail :
secretariatdumaire@mairie-niort.fr

Site internet :
vivre-a-niort.com

Réseaux sociaux :
www.facebook.com/VilledeNiort
twitter.com/mairie_Niort et



**ABONNEZ-VOUS
À LA LETTRE D'INFO HEBDO.**

Cliquez ce picto sur **vivre-a-niort.com**



Darri

Faire vivre la magie de Noël

Jérôme Baloge - Maire de Niort

Au moment où j'écris ces lignes pour m'adresser à vous, nous ne connaissons pas encore l'évolution de la situation sanitaire et ses conséquences sur les mesures de confinement à compter du 1^{er} décembre. Je souhaite bien entendu que nous puissions retrouver, en toute sécurité, une vie normale le plus rapidement possible.

Je sais combien les efforts et les sacrifices professionnels et familiaux qui nous sont imposés sont une nouvelle fois difficiles à supporter. Je salue le civisme des Niortais qui très majoritairement portent le masque dans les espaces publics, limitent leurs déplacements et ainsi protègent ceux qui leur sont chers.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui agissent au quotidien pour maintenir nos services publics et notre économie en état de fonctionner. Cet engagement est indispensable. Il en va de la survie de notre pays. Bien entendu, j'ai une pensée toute particulière pour le personnel soignant mobilisé plus que jamais dans les unités de soins des malades du Covid.

Avec mes collègues maires et les associations d'élus, nous travaillons pour la réouverture des commerces de proximité. C'est l'avenir de notre centre-ville, de nos commerces de quartiers et de femmes et d'hommes entrepreneurs qui est en jeu. Nous n'oublions pas davantage les artistes et les sportifs.

Dans ce contexte morose, Niort s'illumine pour les fêtes de Noël. Le centre-ville commerçant sera décoré. Des sapins sont déjà installés. Le Donjon sera cette année encore animé. Bien entendu, la grande incertitude que nous connaissons et les mesures de prévention qui s'imposent à nous tous ne permettront certainement pas de mettre en œuvre le beau programme et notamment les spectacles qui avaient été imaginés pour les petits et les grands.

Nous mettrons en place tout ce qu'il nous sera possible de faire dans le respect des règles qui nous seront imposées. Je souhaite de tout cœur que la magie de ces lumières, la chaleur de ces brefs instants partagés vous apportent un peu de joie et de bonheur. Je sais que ces moments sont très importants et particulièrement pour celles et ceux qui vivent un quotidien de solitude et de précarité.

Nos événements culturels, sportifs, commerciaux, de loisirs et d'animation qui font battre le cœur de Niort nous manquent énormément. Je fais le vœu avec vous qu'un vaccin sera bientôt disponible et que nous aurons l'occasion de nous retrouver, pour vivre de beaux moments de convivialité en appréciant à sa juste valeur la liberté d'être ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous, très sincèrement, un joyeux Noël et une bonne fin d'année. ●

HOMMAGE À SAMUEL PATY

2 novembre. À Niort, comme dans toutes les écoles de France, une minute de silence a été observée à la mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie, assassiné vendredi 16 octobre, à Conflans-Sainte-Honorine. En ce jour de rentrée après les vacances de la Toussaint, Jérôme Baloge, maire de Niort, a accompagné les élèves du collège Jean-Zay dans ce poignant hommage.



Bruno Derbord



Derri

L'ANNÉE DE GAULLE

14 octobre. À l'occasion de l'Année de Gaulle et à l'invitation de l'UNADIF 79 et du Centre Régional Résistance & Liberté, l'historienne Frédérique Neau-Dufour a donné une conférence intitulée "Comment devient-on le général de Gaulle ?" destinée à séparer l'homme du mythe, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Une conférence complétée d'une exposition, "Charles de Gaulle, une vie (1890-1970)" qui a été donnée à voir jusqu'au 24 octobre.



Derri

MODERNISER LE DIALOGUE PUBLIC

15 octobre. La Ville avait convié les conseillers de quartier et tous les Niortais prêts à s'investir dans leur quartier à un grand temps fort de relance de la vie participative, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Bon nombre d'habitants ont répondu à cet appel destiné à moderniser et redynamiser le dialogue public afin de construire ensemble la ville de demain.



Derri

MATHIAS ENARD REVIENT À SES ORIGINES

16 octobre. À l'invitation de la Librairie des Halles, L'Ilot Sauvage, à Port Boinot, accueillait l'écrivain Mathias Enard venu présenter et dédicacer son dernier ouvrage, "Le Banquet annuel de la confrérie des fossoyeurs" (Éd. Actes Sud). Une sorte de retour à ses origines pour l'auteur né à Niort qui nous livre un récit anthropologique à l'ancienne, comme le journal d'un explorateur au contact des autochtones, les vieux et les jeunes du coin.

L'APOLLON DU BELVÈDÈRE EST DE RETOUR

16 octobre. Après restauration dans les ateliers d'Antoine Amarger, l'Apollon du Belvédère a réintégré le hall du musée Bernard d'Agesci. Cette œuvre du sculpteur Hubert Le Sueur (1580-1658) a longtemps été exposée en extérieur, dans les jardins de la Brèche, où elle a subi les intempéries qui ont conduit à sa corrosion. Une souscription a permis de compléter le financement de cette restauration assumé en partie par le Ministère de la Culture, les Amis des musées et Niort Agglo.



Bruno Deibord



Oliver Drifon

UN GRIZZLY EN ÉQUIPE DE FRANCE

17 et 18 octobre. Les meilleurs joueurs de hockey sur glace de moins de 16 ans de la zone Grand Ouest (de Brest à Anglet en passant par Orléans, Nantes, Angers, Bordeaux, Limoges, Toulouse, etc.) étaient conviés à la patinoire municipale de Niort dans le cadre du Plan national de détection (PND) pour faire montre de leurs qualités et prétendre à une sélection en équipe de France. La Fédération française de hockey sur glace a retenu 17 joueurs qui intégreront l'équipe de France, parmi lesquels Pacôme Gaubert, membre du club niortais Les Grizzlys.

LA VILLE ET LE 2^e CONFINEMENT

24 et 29 octobre. Après l'annonce, par le préfet des Deux-Sèvres, de l'obligation du port du masque depuis le samedi 24 octobre dans les espaces publics à Niort, Aiffres et Chauray, le maire, Jérôme Baloge a détaillé, jeudi 29 octobre, le fonctionnement des services de la Ville et de l'Agglomération pendant la nouvelle période de confinement. Ces mesures, destinées à lutter contre la propagation de la Covid-19, viennent en réponse à une aggravation de la situation sanitaire dans le département des Deux-Sèvres. Plus d'infos sur vivre-a-niort.com



Bruno Deibord



DR

LE DISPOSITIF SENTINELLE DÉPLOYÉ À NIORT

5 novembre. En conséquence des attentats récemment perpétrés en France, le Plan Vigipirate a été renforcé à Niort comme dans la quasi majorité des départements. 27 militaires du dispositif Sentinelle ont été déployés pour assurer la sécurité devant les établissements publics, scolaires et les lieux de culte. Ils ont été accueillis, jeudi 5 novembre, par le maire et le préfet, devant le collège Fontanes.

LA VILLE AUX COULEURS DE NOËL

Du 5 décembre au 3 janvier 2021, les rues du centre-ville et le Passage du Commerce seront illuminés pour donner à Niort un air de fête... si particulier cette année.

Le Donjon s'animera de nouveau à la nuit tombée avec une nouveauté cette année : des dessins réalisés par les élèves des écoles niortaises sur le thème de Noël. En centre-ville, rue Victor-Hugo et également dans les quartiers, au Pontreau et à la Tour-Chabot, de grands sapins de Noël prendront place dans l'espace public. Une manière de célébrer symboliquement Noël et la fin de l'année, en préservant la santé de chacun.

Le contexte sanitaire a bouleversé la programmation proposée par la Ville. Dans le respect du confinement et des consignes strictes pour limiter la propagation de la Covid-19, elle a dû suspendre l'organisation de déambulations pour le lancement des fêtes, ainsi que la mise en place d'animations pour les plus petits comme la patinoire place du Temple ou la luge place de la Brèche.

ElectraSon



DES LUMIÈRES POUR RÉCHAUFFER LES CŒURS !



La ville va briller de mille feux à partir du 5 décembre pour partager avec les Niortais l'esprit de Noël, en cette période si particulière.

La ville s'affichera, cette année, en vert et or. Quatre sapins de huit mètres illuminés par des LED scintillantes prendront place rue Victor-Hugo. Des tresses lumineuses parcourront la rue pour un rendu unique et magique. Le Passage du Commerce sera lui aussi éclairé afin d'opérer une jonction lumineuse avec la place du Temple. On retrouvera cette harmonie visuelle sur les halles et place du Donjon équipée de décors en 3D, mais aussi à La Brèche ou aux trois principales entrées du centre-ville piéton que sont les rues Brisson, Ricard et du Temple.

Un cœur pour réchauffer les cœurs

Niort fait partie des 30 villes françaises qui exposeront un cœur de lumière. Un cœur pour dire merci à tout le corps médical et à tous ceux qui ont œuvré et œuvrent encore pour lutter contre le virus qui nous touche actuellement. Un cœur pour émerveiller, redonner de l'espoir et dire que le meilleur reste à venir. Et parce que solidarité et éco-responsabilité sont la marque de fabrique de la société Blachère, en charge des illuminations cette année, cet élément est fabriqué en bioprint, un matériau 100 % recyclable (broyable et réutilisable dans de nouvelles structures d'illuminations).



RUE DES BOUTS D'CHOU

Le retour des automates

Devant le succès rencontré l'an passé, la rue Victor-Hugo, rebaptisée rue des bouts d'chou, sera de nouveau dédiée aux enfants, avec un décor sur le thème "Le monde magique de la forêt".

Quatre chalets exposeront des scènes d'automates qui s'animeront tous les jours à partir du 5 décembre. Une prestation de la société Gailard Décors, basée à La Rochelle et qui réalise ses projets dans ses ateliers. De quoi mettre des paillettes dans les yeux des plus jeunes comme des grands qui sont restés des enfants. Nouveau cette année, ce n'est pas un, mais quatre sapins de huit mètres qui seront installés dans la rue pour parfaire le décor ainsi que des îlots forestiers avec des sapins plus petits. Ces conifères, élevés par un producteur de Rochefort, ne seront pas recouverts de neige artificielle. Ils seront, après les fêtes, recyclés en copeaux pour les massifs de la ville. Ce Noël à Niort fait la part belle aux productions locales et aux initiatives environnementales.

RÊVES DE LUMIÈRE SUR LE DONJON

Depuis plusieurs éditions, la Ville intègre aux festivités de Noël une mise en scène du Donjon. À partir du 5 décembre, les Niortais pourront retrouver une projection dynamique sur les murs du monument avec la participation cette année des élèves des écoles niortaises.

Chaque jour, de 17h30 à 22h30, le Donjon s'animerait d'images empreintes de poésie et de magie.

Le spectacle, qui répond au doux nom de "Rêve de lumière", se décline en six tableaux d'une dizaine de minutes. Cette année, les écoles (publiques et privées), les centres socioculturels et le Conseil municipal des enfants ont été associés au projet. Les enfants invités à réaliser des

dessins sur le thème de Noël verront leurs œuvres projetées entre les représentations. Chaque soir, du lundi au jeudi, des écoles seront mises en valeur et annoncées sur le site www.vivre-a-niort.com afin que les enfants puissent voir leurs réalisations. Du vendredi soir au dimanche soir, tous les dessins tourneront en boucle. ●

 **Projections : du 5 décembre au 3 janvier, de 17h30 à 22h30**

INFO

Selon l'évolution de la pandémie en ce début décembre, les mesures sanitaires sont susceptibles d'évoluer durant la période des fêtes. Le programme des festivités peut évoluer. Nous vous invitons à prendre les dernières nouvelles sur le site www.vivre-a-niort.com qui sera actualisé en temps réel et vous informera de tout changement.

SERVICE PUBLIC | Par Sylvie Méaille



Bruno Derbord

LA VILLE ET L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Vous êtes nombreux à nous interroger sur le fonctionnement des services municipaux et communautaires pendant le confinement. Voici les réponses aux questions les plus fréquentes.

Ces informations sont régulièrement remises à jour sur nos sites internet vivre-a-niort.com et niortagallo.fr, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions de l'exécutif.

La mairie est-elle ouverte ?

L'hôtel administratif est ouvert, comme tous les accueils de la Ville et du Centre communal d'action sociale. Les horaires sont en ligne sur vivre-a-niort.com

L'accueil de la Communauté d'Agglomération est-il ouvert ?

L'accueil, 140 rue des Équarts, est ouvert, tout comme l'accueil du service assainissement

et du service des eaux du Vivier, 24 rue des Grands-Champs. Les horaires sont en ligne sur niortagallo.fr

Où le port du masque est-il obligatoire ?

Le masque est obligatoire dans les lieux publics clos à partir de l'âge de 11 ans, à l'école dès 6 ans. Dans le département des Deux-Sèvres, un arrêté préfectoral impose le port du masque également dans l'espace public pour toute personne de 11 ans ou plus, et le recommande vivement aux enfants âgés de 6 à 11 ans.

Une personne de mon entourage doit être inhumée. Comment s'organise la cérémonie ?

Le décret publié le 30 octobre 2020 prévoit une jauge de 30 personnes maximum pour les inhumations. Le crématorium, quant à lui, est soumis au respect des règles de distanciation

et peut accueillir 30 personnes maximum dans la salle de cérémonie.

Le service de maintien à domicile du CCAS continue-t-il de fonctionner normalement ?

Oui. Les bénévoles du réseau fraternel ont, quant à eux, dû interrompre leurs visites et les ont remplacées par des appels téléphoniques.

J'ai connaissance d'une personne sans-abri en difficulté, que puis-je faire ?

Composez le 115. Le Samu social assure des maraudes. La Ville a ouvert un accueil de nuit avec 10 places d'hébergement d'urgence. L'accueil est assuré par la Croix Rouge.

Peut-on louer une salle ?

Ce n'est plus possible, ni pour les associations, ni pour les particuliers.

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, IL EST POSSIBLE QUE LES DISPOSITIONS ÉNUMÉRÉES CI-DESSUS

Peut-on se marier ?

Les mariages peuvent être célébrés en mairie avec six personnes maximum. Les Pacs sont enregistrés uniquement en présence des deux partenaires.

Les Halles sont-elles ouvertes ?

Les Halles restent ouvertes. La jauge est de 350 personnes maximum en simultanée. Le marché non alimentaire du jeudi et du samedi est, lui, interdit.

Le stationnement sur voirie est-il payant ?

Le stationnement payant sur voirie (places marquées) et en ouvrage est maintenu.

Je suis dans l'obligation de me déplacer, puis-je emprunter le bus ?

Le service public délégué des transports publics est maintenu. Le port du masque est obligatoire dans les bus. L'agence tanlib place la Brèche est ouverte. Les vélos en libre-service restent accessibles.

Les accueils périscolaires sont-ils assurés ?

Oui, matin, midi et soir.

Les centres de loisirs du mercredi fonctionnent-ils ?

Les activités périscolaires du mercredi après-midi fonctionnent normalement aux Brizeaux et à Chantemerle. Le ramassage par bus est assuré. Pour les vacances scolaires de Noël, la Ville est en attente des dispositions nationales.

La restauration scolaire fonctionne-t-elle normalement ?

Les restaurants scolaires des écoles du premier degré fonctionnent normalement avec un protocole sanitaire adapté (distanciation, non brassage des élèves).



Bruno Derbord

Peut-on se rendre dans les parcs et jardins, utiliser les aires de jeux ?

Oui, dans la limite de l'autorisation de déplacement d'un rayon maximal d'un kilomètre autour de son domicile et d'une heure quotidienne. Port du masque obligatoire.

Les collectes des déchets sont-elles assurées ?

Oui, au rythme habituel, sous réserve des effectifs.

Puis-je me rendre en déchèterie ?

Les déchèteries sont ouvertes aux horaires habituels. Cocher la case : "Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public".



Darrt

Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon sont-ils ouverts ?

Non, mais des applications gratuites sur smartphone permettent de découvrir les collections autrement. Tous les équipements culturels de la Ville sont eux aussi fermés au public : le Pilon, le Pavillon Grappelli, la Villa Pérochon, l'Acclameur.

Les médiathèques sont-elles accessibles ?

Elles sont fermées, mais un service de prêt à emporter sur réservation a été mis en place. Toutes les informations sont sur mediatheques.niortaggllo.fr

Le conservatoire danse et musique est-il ouvert ?

Non, il est fermé au public. Le site de Niort reste accessible aux 36 élèves de 3e cycle et de classe préparatoire à l'enseignement supérieur. Pour les autres, les équipes mettent en place des outils en ligne, cours à distance, ressources numériques. C'est également le cas à l'école d'arts plastiques, qui est fermée elle aussi.

Les équipements sportifs, gymnases, stades, piscines, patinoire sont-ils accessibles ?

Tous sont fermés au public et aux clubs, mais accessibles pour le sport professionnel et de haut de niveau et pour les activités physiques scolaires.

Niort Tech est-il ouvert ?

Oui. Les entreprises en résidence ont accès à leurs bureaux 24/24 et 7/7 grâce à leur badge et l'utilisation des salles de réunion reste possible. ●

PRATIQUE

MAIRIE - HÔTEL ADMINISTRATIF

Place Martin-Bastard
05 49 78 79 80

MAIRIE DE QUARTIER DU CLOU-BOUCHET - FRANCE SERVICES

10 ter rue Jules-Siegfried
05 49 04 01 06

MAIRIE DE QUARTIER DE LA TOUR-CHABOT

21 rue Max-Linder
05 49 04 04 15

MAIRIE DE QUARTIER DE ST-LIGUAIRE

18 rue du 8-Mai-1945
05 49 73 97 04

CELLULE URBANISME

Hôtel administratif
Place Martin-Bastard, bâtiment Triangle
05 49 78 77 17

POLICE MUNICIPALE

3 bis rue de l'Ancien-Musée
05 49 78 78 81

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 rue de l'Ancien-Musée
05 49 78 72 73

PÔLE ENFANCE DE L'ORANGERIE

2 rue Pieter-Bruegel
05 49 05 54 92

MÉDIATION SOCIALE

14 place Saint-Jean
05 49 25 21 66

CONSERVATION DES CIMETIÈRES

31 rue de Bellune
05 49 04 10 49

NIORT AGGLO

140 rue des Équarts
05 17 38 79 00

SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS

140 rue des Équarts
0 800 335 468

SERVICE DES EAUX DU VIVIER

24 rue des Grands-Champs
05 49 78 74 74

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

24 rue des Grands-Champs
05 17 38 79 34

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

24 rue des Grands-Champs
05 17 38 79 44

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

140 rue des Équarts
05 17 38 79 08

TRANSPORTS PUBLICS

Agence tanlib
05 49 09 09 00

NIORT TECH

12-14 avenue Bujault
05 49 77 24 77

INVESTISSEMENTS | Par Isabelle Toesca

CŒUR DE VILLE DYNAMISÉ LE CŒUR DE L'AGGLO

Le 13 octobre, le directeur général de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts, Éric Lombard a visité trois projets majeurs inscrits au programme Action Cœur de Ville : Port Boinot, le chantier de la médiathèque et les tours du Pontreau rénovées.

Acette occasion, la Ville de Niort, Niort Agglo et la Banque des Territoires, principaux actionnaires de la SEMIE, se sont engagées en présence du préfet des Deux-Sèvres à étendre les missions du bailleur de logement social. Cette société d'économie mixte devient un outil privilégié pour accompagner leurs projets et soutenir l'action publique dans le développement du centre-ville de Niort. "Le programme Action Cœur de Ville permet depuis 2018 de redonner de la visibilité et du souffle au cœur d'Agglo. Les enjeux de transformation des espaces publics, de redynamisation du commerce de proximité



Bruno Derbord

ou encore le développement d'un habitat de qualité s'affirment avec la crise sanitaire. Notre rôle est de poursuivre notre action pour faire du cœur de ville le cœur battant de l'agglomération, indique Jérôme Baloge, maire de Niort et président de Niort Agglo. Le territoire manquait d'opérateurs privés ou publics pour porter de nouveaux pro-

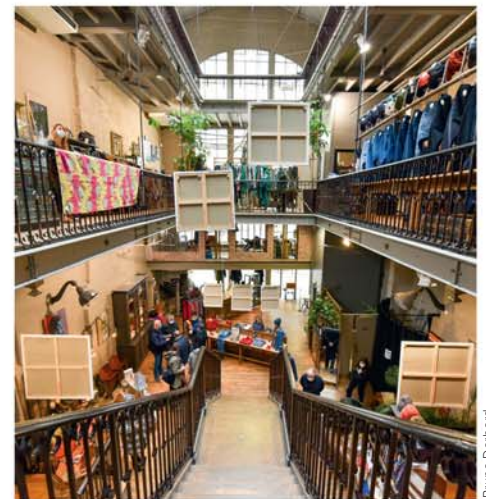
jets. La SEMIE va combler ce manque et nous permettre d'accélérer l'aménagement urbain." Le développement du commerce et des services publics de proximité, celui de l'enseignement supérieur ou encore le réaménagement du quartier de la gare font partie des futurs enjeux à relever, à l'échelle de l'agglomération.. ●

CENTRE ANCIEN

Niort Agglo lance un plan de sauvegarde du patrimoine à Niort

Niort Agglo engage des études pour la mise en place d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique de Niort, avec la collaboration de la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine. Ce plan vient en complément de dispositifs existants comme l'OPAH et le plan façades qui permettent de guider les propriétaires du centre-ville dans la préservation de leur bien et par conséquent de valoriser le patrimoine historique de la ville. Un bureau d'études missionné par Niort Agglo va effectuer, à partir de 2021, un inventaire des 1500 immeubles sur un secteur compris entre Port Boinot et la Brèche et entre le Jardin des Plantes et la place Saint-Jean. Celui-ci recensera le patrimoine extérieur et intérieur de chacun de ces immeubles. Les élé-

ments architecturaux remarquables, comme un escalier, des boiseries ou des carrelages anciens, seront référencés et protégés. Une fois adopté en 2024, ce document d'urbanisme se substituera entièrement au Plan local d'urbanisme (PLU). Son règlement précisera notamment les éléments de patrimoine à protéger et les préconisations pour le faire en cas de projet d'aménagement. Ce plan devrait permettre l'émergence de nouveaux logements locatifs de qualité sur le secteur et ainsi favoriser l'attractivité du centre-ville. Les propriétaires qui s'inscriront dans ce dispositif pourront bénéficier de 30 % de réduction d'impôt sur quatre ans. D'ici 2024, tous travaux susceptibles de modifier l'état d'un bâtiment devront faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie.



Bruno Derbord

INFRASTRUCTURE ■ Par Jean-Philippe Béquet



Bruno Demord

DEUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS S'INSTALLENT PLACE DU PORT

Le centre socioculturel centre-ville et la crèche du Mûrier s'installent, ce mois de décembre, dans leurs nouveaux locaux de la place du Port. Ouverture à leurs publics respectifs le 4 janvier 2021.

Intégrée au programme "Action cœur de ville" et dédiée aux familles, la réhabilitation-extension de l'ancienne Maison communale de la solidarité réunira en un même lieu le CSC centre-ville et la crèche du Mûrier. Les deux structures intégreront un secteur de la ville particulièrement attractif et en pleine restructuration avec l'ouverture de Port Boinot, la requalification de la médiathèque et de l'ancienne CAF, la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy en cours. C'est une nouvelle vie dans des locaux neufs, accessibles aux personnes à mobilité réduite qui commencera le 4 janvier 2021, avec l'idée de développer des interactions entre elles et avec les équipements, les acteurs et les publics du quartier.

Cette opération de réhabilitation-extension, dont le coût se monte à 1,6 M€ HT, bénéficiera de financements de l'État et de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Un accueil plus convivial

Finis les vieux locaux de l'avenue de Limoges qu'il occupait depuis plusieurs dizaines d'années, le CSC centre-ville investit les deux étages du bâtiment de la place du Port. Les grands plateaux ouverts remplaceront les petites pièces dans lesquelles chaque activité trouvait sa place. La structure bénéficiera d'un véritable accueil qui permettra de recevoir le public dans de bien meilleures conditions pratiques et conviviales.

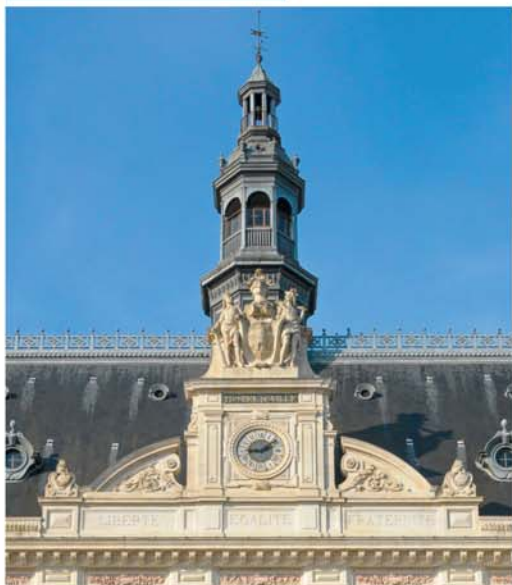
L'ensemble des activités de l'avenue de Limoges seront transférées de l'autre côté de la Sèvre permettant au CSC d'élargir son public. Ses habitués du quartier de la gare, fidèles depuis 25 ans pour certains, pourront bénéficier des transports gratuits pour s'y rendre et des facilités de stationnement nouvellement mises en service place des Capucins.

Une crèche plus fonctionnelle

La crèche du Mûrier effectuera son déménagement durant les deux semaines de vacances de Noël pour, de nouveau, accueillir les enfants et leur famille à partir du lundi 4 janvier 2021.

Dans ses nouveaux locaux, la crèche portera sa capacité d'accueil à 33 tout-petits de 2 mois et demi à l'entrée en maternelle. Elle quittera son bâtiment historique tout en niveaux, étages et escaliers pour intégrer un plain-pied plus accessible, plus fonctionnel et sécurisé. Elle bénéficiera d'une cour intérieure et d'un jardin extérieur engazonné et équipé d'un espace jeux. Les conditions de travail des personnels seront optimisées grâce à l'intervention d'un ergonome sur le choix et le positionnement des équipements, qui limiteront les TMS (troubles musculo-squelettiques) et développeront l'autonomie des enfants. La crèche profite du déménagement pour repenser son projet pédagogique. Dès la rentrée de septembre 2021, les enfants ne seront plus regroupés en "bébés-moyens" et "moyens-grands", mais en "petites familles" qui mélangeront les âges afin de favoriser l'éveil des plus petits et développer la bienveillance des plus grands. ●

RISQUES MAJEURS



Bruno Derbord

Informer toute la population

En attendant la mise en service courant 2022, au plan national, d'un nouvel outil permettant l'envoi massif et ciblé de messages prioritaires sur les téléphones portables, la Ville s'est dotée de dispositifs d'alerte performants.

La sirène

Par convention avec l'État, la Ville a remis en service la sirène installée sur le toit de l'Hôtel de Ville. Opérationnelle depuis le 2 décembre, elle pourra se faire entendre dans un rayon de 2 kilomètres pour signaler un danger imminent ou en cours. Elle retentira chaque premier mercredi du mois pour des essais de fonctionnement. Le signal de ces essais sera différent de celui d'une véritable alerte.

Pour les reconnaître :

- Un essai : une séquence continue d'une minute et 41 secondes.
- Une alerte : trois séquences d'une minute et 41 secondes, séparées par un silence.

Que faire en cas d'alerte ?

- Appeler le N° Vert de la Ville au 0 800 88 13 29.
- Consulter le site vivre-a-niort.com, ainsi que les réseaux sociaux de la Ville.
- Écouter France bleu Poitou, fréquence 101.0.

La téléalerte

En 2015, la Ville s'est dotée d'un automate d'appel pour envoyer rapidement des messages d'alerte (vocaux ou écrits), en cas de situation d'urgence liées aux risques majeurs : inondations, tempêtes, accidents industriels, rupture de barrage... Sa base de données compte, à ce jour, 4 200 numéros de téléphone.

L'inscription est gratuite en remplissant le formulaire sur : www.vivre-a-niort.com > Cadre de vie > Risques majeurs > Inscription au dispositif de téléalerte.

RISQUE INONDATION | Par Jean-Philippe Béquet

QUAND LA SÈVRE MONTE

Durant l'hiver 2019-2020, la Sèvre niortaise a connu trois épisodes de crues, entre décembre 2019 et mars 2020. La dernière, le 6 mars 2020, a été classée en vigilance orange. La Ville s'est dotée des outils nécessaires pour faire face à ce risque et préserver sa population.

A fin d'alerter et de protéger sa population, la Ville de Niort s'est organisée pour agir au plus vite et de manière graduée en cas d'inondation.

Une veille communale en période à risque est réalisée pour surveiller la montée des eaux et anticiper les actions à mener. Le Plan communal de sauvegarde qui définit les mesures à prendre face aux situations d'urgence peut être déclenché de la même manière que le PC de crise communal. Les agents territoriaux participent régulièrement à des exercices destinés à renforcer

leur culture du risque, avec l'expertise du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

Enfin, la Ville est soumise à un Plan de prévention du risque inondation (PPRI) élaboré par la Préfecture dont le principal objectif est de limiter l'urbanisation en zone inondable et dont les contraintes sont intégrées au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-i). Les enjeux sont d'importance puisque 3 600 habitants, 2 050 scolaires et 500 salariés niortais vivent et travaillent dans les zones inondables répertoriées. ●



Bruno Derbord

📍 Pour en savoir plus sur les zones inondables, les bons réflexes à adopter en cas d'inondation, les contacts indispensables, suivez : vivre-a-niort.com > Cadre de vie > Risques majeurs > Inondation.

COMMERCE | Par Magali Tardé



Bruno Derbord

ACHETER LOCAL EN LIGNE

Afin de soutenir les producteurs locaux, artisans et commerçants de proximité, les chambres consulaires⁽¹⁾ des Deux-Sèvres ont lancé une plateforme d'e-commerce local. Un projet soutenu par Niort Agglo dans le cadre de son fonds d'innovation territoriale.

Grâce à la plateforme "Ma Ville Mon shopping", on peut désormais faire ses courses 24h/24 chez les commerçants, agriculteurs ou artisans de proximité qui auront créé leur e-boutique pour présenter leurs produits que les internautes achèteront en ligne. Les clients peuvent retirer leur commande au magasin ou être livrés à domicile par La Poste sous 24 heures,

moyennant 5 € pour des colis jusqu'à 15 kg. Le site compte 83 boutiques sur le territoire niortais. Niort Agglo soutient cette opération en couvrant les frais d'inscription des entreprises de son territoire, ce qui permet de baisser de moitié les montants de commissionnement sur les ventes. ●

(1) Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture et Chambre de métiers et de l'artisanat.

@ Pour vous connectez-vous sur la plateforme : www.mavillemonshopping.fr

📞 Contact : Service développement économique de Niort Agglo au 05 49 78 91 68 (Guillaume Cassé).

CITOYENNETÉ

Population 2021 : le recensement

Un recensement partiel de la population aura lieu du jeudi 21 janvier au samedi 27 février 2021. Il concernera 2 819 logements et cinq hôtels niortais auxquels s'ajouteront les populations non sédentaires recensées, quant à elles, tous les cinq ans. Compte tenu de la situation sanitaire, la démarche en ligne est plus que jamais recommandée.

À Niort, 14 agents recenseurs recrutés par la Ville assureront cette mission. Leur nom et leur photo seront consultables sur le site www.vivre-a-niort.com. Si vous êtes concernés par cette vague de recensement, un agent se rendra à votre domicile, muni d'une carte officielle qu'il devra vous présenter. Il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr ou bien, si vous le souhaitez, le formulaire papier. Dans ce dernier cas, vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il puisse venir le récupérer dûment rempli. Merci de lui faire bon accueil. Les agents sont tenus au secret professionnel et toutes vos réponses resteront confidentielles.

📞 Plus d'informations sur le recensement au 05 49 78 79 90.

VIE PARTICIPATIVE

Vous aimez votre ville, impliquez-vous !

Vous habitez ou travaillez à Niort et vous souhaitez participer à la vie de la cité. La Ville vous propose, en fonction du temps que vous pouvez accorder, d'intégrer un conseil de quartier, de participer ponctuellement à des concertations en ligne, de vous mobiliser dans des actions de terrain ou tout simplement de vous informer régulièrement sur l'actualité de votre quartier et de la ville. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous sur vivre-a-niort.com à un ou à plusieurs de ces dispositifs mis en place pour le développement de la vie participative.

Au regard des conditions sanitaires en vigueur, les réunions des conseils de quartier ne peuvent

être organisées en présentiel. Ces premiers rendez-vous se déroulent à distance via une plateforme de visioconférence.

Le service Proximité et relations aux citoyens se tient à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire au 05 49 78 73 46 ou 05 49 78 74 78.

Prochains conseils de quartier en visioconférence, 20h : 2 déc. Souché ; 3 déc. Goise-Champommier-Champclairot ; 7 déc. Nord ; 8 déc. Saint-Florent ; 9 déc. Saint-Liguaire.

@ Pour participer, connectez-vous sur vivre-a-niort.com et inscrivez-vous.

Service communication communautaire

CLOWNERIES | Par Jean-Philippe Béquet

LES CLOWNS EN LEUR PALAIS



Le Patronage laïque est appelé, dès le samedi 19 décembre, à devenir le lieu de convergence des clowns du monde entier, leur ambassade, leur résidence. Le Palais Mondial des Clowns !

Le projet est mené par Les Matapeste, compagnie clownesque niortaise depuis plus de 40 ans, ce qui en fait la plus ancienne compagnie de clowns de France, et peut-être d'Europe. Gestionnaires du Patronage laïque, Les Matapeste ont souhaité y implanter un espace emblématique dédié au personnage et à l'art du clown dans toute sa dimension internationale. Dès ce mois de décembre, la façade du Patronage laïque va prendre de la couleur, de la lumière et va s'habiller d'une signalétique spécifique. Sur les fenêtres s'afficheront des photos de clowns et une guirlande lumineuse suivra le pan de la toiture. De part et d'autre de la porte d'entrée, des panneaux annonceront la programmation

sur un semestre, à droite celle du Patronage laïque, à gauche celle du Palais mondial des clowns. Et au-dessus de la porte, un grand panneau rouge amovible sera installé lorsqu'un spectacle clownesque y sera donné.

La maison des clowns

Le Palais mondial rassemblera, valorisera et développera tous les aspects de l'art du clown avec l'accueil d'artistes français et internationaux pour des périodes de création ponctuées par des sorties publiques de résidences et des premières mondiales. Les Matapeste y organiseront des formations à l'art du clown, pour les professionnels et les amateurs et mèneront des actions culturelles en direction des partenaires du territoire de tous secteurs. Le Palais sera enfin le lieu officiel de préparation et de répétition des clowns de la caravane internationale du Très Grand Conseil Mondial des Clowns. ●

LES 19 ET 20 DÉCEMBRE

Vous êtes conviés à l'inauguration du Palais mondial des clowns. Vous serez reçus en grande pompe. Suivra un petit discours de bienvenue avant de prendre place pour une conférence télé-clownatique de Mōssieur Matapeste, expert en clownologie, qui vous présentera ce magnifique personnage... le clown. Il sera assisté de Léonard, le fidèle assistant, de Bibi et Joséphine, les reporters aux quatre coins du monde et de l'éminente spécialiste en clownologie, Mme Carlotta. Dans un second temps, Mōssieur Matapeste échangera avec le public sur "tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les clowns sans jamais oser le demander !"

Inauguration le 19 (11h, 16h et 19h) et le 20 (11h, 14h et 17h). Tarif unique : 7 €. Jauge très réduite en raison du contexte sanitaire, réservation obligatoire au 06 72 01 33 80 ou à les.matapeste@wanadoo.fr

THÉÂTRE

Quand Jacques Cartier rencontre Ulysse

La troupe Jacques Cartier, créée en 2009, présente sa troisième création, Ulysse, le dernier voyage, le 30 janvier, au théâtre Jean-Richard. Après Jacques Cartier et les Iroquois et Cartouche, la troupe présente sa nouvelle comédie musicale Ulysse, le dernier voyage, écrite par Serge Bouloré et mise en scène par Franck Buffeteau.

À cette fresque historique, œuvre d'Homère, l'auteur a ajouté quelques touches romanesques, humoristiques, une intrigue qui, au final, rendent la pièce en deux actes très contemporaine. Vingt-deux comédiens chanteurs et dix danseuses seront sur scène. Tiphany Hansel, de l'école Prahecc Dance Company, a réglé les chorégraphies,

Gaëlle Camus, les costumes et Claude Courrèges, les décors. Prêts pour le voyage avec Ulysse ?

Au théâtre Jean-Richard, le 30 janvier, à 20h30. Tarif : 12 € (- 13 ans et demandeurs d'emploi : 6€). Plus d'infos et réservations au 06 63 52 07 37 ou 05 49 06 82 61.

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, IL EST POSSIBLE QUE CES ÉVÉNEMENTS SOIENT ANNULÉS OU

CIRQUE LE P'TIT GIVRÉ | Par Jean-Philippe Béquet

LE P'TIT GIVRÉ ANNULÉ, MAIS REPORTÉ !

Le contexte sanitaire contraint Cirque en Scène à annuler la 2^e édition du festival jeune public et famille, Le P'tit Givré, qui devait se dérouler du 14 au 23 décembre. Mais bonne nouvelle ! Il sera reprogrammé en décembre 2021.

Les mêmes compagnies vous donnent dès à présent rendez-vous dans douze mois. Seuls les spectacles proposés en collaboration avec Le Moulin du Roc - Scène nationale sont potentiellement maintenus ce mois de décembre. L'itinérance, la convivialité, le partage et la pluridisciplinarité seront toujours au cœur du P'tit givré qui donnera à explorer les univers de la danse, de la musique, du cirque, du conte... Accompagnés de leurs parents ou de leurs enseignants, seuls, en groupe ou en famille, les jeunes spectateurs découvriront des spectacles professionnels et des représentations scolaires et tout public donnés sous le chapiteau du Fil Rouge et au Patronage laïque. Des ateliers

et des actions de médiation viendront compléter le programme. À ne pas perdre de vue donc !

Les spectacles programmés ce mois-ci :

- **Lundi 21, à 15h et mardi 22 décembre, à 10h et 16h30.** *Le Petit Lac* (Florence Caillon, L'Éolienne). Chapiteau Le Fil rouge.
- **Mardi 22, à 15h et 18h, mercredi 23 décembre, à 15h.** *Le Petit Bain* (Florence Caillon, L'Éolienne). Chapiteau Le Fil rouge.

 **Plus d'infos : Cirque en Scène, au 05 49 35 56 71.**

Billetterie : Moulin du Roc, sur www.lemoulinduroc.fr, au 05 49 77 32 32 ou à billetterie@lemoulinduroc.fr



Simon Gassel

THÉÂTRE

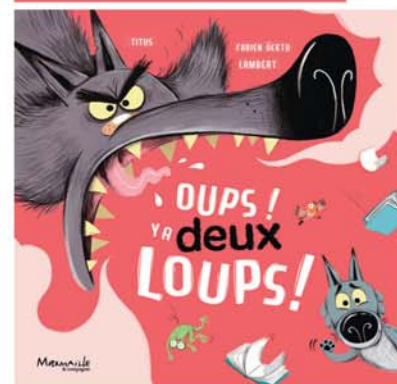
LES TRÉTEAUX Y SONT (ET Y RESTENT)

Les Tréteaux de Sainte-Pezenne présenteront leur nouveau spectacle en janvier. Ils donneront sept représentations de *J'y suis, j'y reste*, une pièce de Raymond Vincy et Jean Valmy, mise en scène par Océane Claveau, des Ateliers du Baluchon. Les séances auront lieu à la salle des fêtes de

Sainte-Pezenne : Le 22 janvier, à 20h30. Le 23, à 20h30. Le 24, à 15h. Le 28, à 20h30. Le 29, à 20h30. Le 30, à 20h30. Le 31, à 15h.

 **Réservations au 06 50 75 90 28 ou à treteaux79@gmail.com**


LITTÉRATURE ENFANTS



Titus & Fabien Okto Lambert

Chez Loups frères

Trois ans après *Oups ! Y'a un loup !* Titus et Fabien Okto Lambert reviennent avec une nouvelle histoire pour aborder, cette fois-ci, la question de la fratrie et de la différence. Son titre : *Oups ! Y'a deux loups*. Le saviez-vous ? Le grand méchant loup qui terrorisait la petite Juliette dans le premier opus a un frère radicalement différent : un loup qui n'est ni grand ni méchant, mais au contraire, petit et gentil. De page en page, plus drôles les unes que les autres, leurs dissemblances sautent aux yeux. Sur le même ton poétique et plein d'humour qui avait fait le succès de leur premier album, Titus à la plume et Fabien Okto Lambert au dessin abordent la question des apparences, des valeurs véritables, du partage et de la solitude. Au-delà des questions de fratrie, ils parlent surtout de fraternité. L'album, édité chez Marmaille et compagnie, s'adresse aux enfants de 4 à 10 ans, mais les adultes auront tout autant de plaisir à partager cette belle histoire avec eux.

 **À commander et retirer dans les librairies niortaises : Librairie des Halles (1 bis rue de l'Hôtel-de-Ville), L'Ombre du vent (28 rue Saint-Jean).**

SPECTACLE REPORTÉ

PÉPETTE ET PÉPONNE. La Compagnie professionnelle du Baluchon est contrainte de reporter en février son spectacle pour enfants, *Pépette et Péponne*, initialement programmé les 12, 13, 19 et 20 décembre. **Plus d'infos à venir sur Helloasso Baluchon, au 06 51 21 03 56 ou à les.ateliers@lebaluchon.fr**

REPORTÉS. VÉRIFIEZ LEUR MAINTIEN SUR VIVRE-A-NIORT.COM

BASKET BALL | Par Thomas Manse

UNE CENTENAIRE TRÈS ALERTE

Avec une équipe bien placée en Nationale 2 et une implication multiforme dans la vie de la cité, l'AS Niort Basket est bien plus qu'un simple club sportif. Une seule devise : basket pour tous.



Olivier Drifthon

L'AS Niort Basket fête ses 100 ans et affiche une belle santé. Une équipe très bien classée en Nationale 2, 350 adhérents et 15 équipes font du club un des pivots du sport niortais.

L'équipe N2 compte de nouvelles recrues pour cette saison 2020-2021, dont l'américain Ryan Weber et continue de squatter le haut du panier au classement. Mais il n'y a pas que la compétition de haut niveau qui fait battre son cœur, il y a aussi cette volonté de prôner le basket pour tous. À ce titre, l'association travaille toute l'année dans les quartiers de Niort en proposant des séances d'initiation ou de découverte du basket. Des actions ayant pour objectif de développer la pratique du basket auprès des publics dont l'accès au sport est difficile, mais aussi de véhiculer des

valeurs morales de respect ou de dépassement de soi.

Le basket pour tous, c'est aussi donner la possibilité aux personnes en situation de handicap de pouvoir accéder à ce sport. L'AS Niort Basket a une section Handisport et fait de nombreuses opérations de sensibilisation au handicap dans les entreprises, écoles, collèges et lycées notamment.

Pour son centenaire, une soirée était prévue le 5 décembre avec un match contre Agen, type un show à l'américaine avec speaker, DJ et animations. Le club devait procéder à une collecte de jouets au profit du Secours populaire. ●

@ En raison de la crise sanitaire, cette soirée est susceptible d'être annulée. Vérifiez son maintien sur le site www.asniort-basket.fr

JEUX OLYMPIQUES

L'Agglo sera centre de préparation pour les JO

Après la labellisation "Terre de jeux" de la Ville de Niort et de Niort Agglo en 2019, c'est désormais notre territoire qui s'est vu décerner le label "Centre de préparation aux jeux Olympiques de 2024". Une bonne nouvelle pour le sport et pour l'économie locale.

Le Comité d'organisation des jeux Olympiques de Paris 2024 a dévoilé, en octobre dernier, la liste des centres de préparation aux Jeux qui seront susceptibles d'accueillir des sportifs français ou étrangers au cours des quatre années qui vont précéder les JO de Paris 2024. Plusieurs équipements sportifs de la Communauté d'Agglomération du Niortais, de Niort et de Mauzé-sur-le-Mignon figureront dans le catalogue proposé aux 206 comités nationaux olympiques et aux 182 comités nationaux paralympiques : le complexe sportif de la Venise verte (athlétisme, football et badminton) ; l'Acclameur (basket, handball, volley-ball et escrime) ; la piscine de Pré-Leroy (natation et triathlon) ; le centre de tennis de table ; le gymnase du Grand Feu (boccia) et le futur dojo de Mauzé-sur-le-Mignon (judo et taekwondo). Des infrastructures jugées conformes par le Comité olympique pour accueillir des sportifs de haut niveau, comme la délégation chinoise d'athlétisme en novembre 2019.

Un label qui aura des retombées économiques à venir, notamment pour l'hôtellerie, le tourisme et le commerce local.



Plus d'informations au 05 17 38 80 09.

VOLLEY-BALL | Par Thomas Manse

REPRISE
DE VOLLEY

Le Volley Ball Pexinois Niort est de retour. Quelques petits changements, mais une grosse envie de gagne !

Comme pour tous les sports collectifs, la saison 2019-2020 du VBP Niort a laissé un sentiment d'inachevé avec l'arrêt brutal des matchs retour et le classement incertain jusqu'aux décisions de la Fédération française de volley-ball (FFVB). Pendant ce long épisode de Covid, le club est resté mobilisé avec des techniciens qui ont su proposer aux joueurs et joueuses des exercices pour le maintien de leurs capacités physiques sportives.

La saison 2020-2021 en Nationale se présente donc sous cette forme : chez les masculins de N2, l'ossature reste la même, avec seulement deux départs notables et l'arrivée de Hugo Pagerie et Valentin Wang-Si, issus de la formation du Centre régional d'excellence sportive volley de la Venise verte. L'heure est donc au renouvellement par les jeunes. Lesquels représentent une bonne moitié de l'équipe 2 masculine de Nationale 3.

Pour son accession à la Nationale 2 féminine, la base de l'équipe reste la même, avec cependant l'arrivée prometteuse de Justine Samson. Mais la marche de la N2 reste haute pour une ex-N3 qui n'a pas pu finir la saison. L'objectif sera le maintien et un gros travail individuel et collectif en perspective. ●

 Prochains matchs au gymnase Barbusse : 6 décembre (N2 F + N3 M). 17 janvier (N3 M). 23 janvier (N2 F + N3 M). 31 janvier (N2 F + N3 M). Matchs susceptibles d'être annulés ou reportés en raison de la crise sanitaire. Vérifiez leur maintien sur vivre-a-niort.com

HOCKEY SUR GLACE

Glisse et contact

Avec un peu plus de 140 licenciés, le Niort Hockey Club, Les Grizzlys, est un bel ambassadeur de ce sport de glisse collectif né au Canada.

Rapide et animé, le hockey sur glace s'est imposé à Niort dès 1972 et ne cesse de faire des émules. Aujourd'hui, le club possède une école de glace pour les enfants débutants, sept catégories (moustiques, poussins, benjamins, minimes, cadets, Trophée fédéral loisirs et Loisirs débutants) et une école de hockey à partir de 4 ans, encadrée par un entraîneur titulaire du Brevet d'État. Ce sport, que l'on peut pratiquer 9 mois sur 12, est ouvert aux garçons et aux filles. Coté compétition et à défaut d'une D3 quittée en 2012-2013, l'équipe senior masculine accède au quart de finale Hockey Trophée Loisirs, zone Centre Ouest, preuve de sa combativité.

Retrouvez le Niort Hockey Club après la période de confinement.

 Plus d'informations sur www.niorthockeyclub.fr



ÉCHECS | Par Jean-Philippe Béquet

ÉCHEC GAGNANT



Bruno Desbord

Si on ignore quand il a été inventé, le jeu d'échecs remonte à des temps immémoriaux et est toujours un des jeux de réflexion les plus populaires au monde. Les règles actuelles ont été posées à la fin du XVI^e siècle.

Né le 10 juillet 1975, l'Échiquier Niortais rassemble toutes les générations, du poussin au vétéran, féminins et masculins et compte une soixantaine de licenciés. Club formateur, il donne des cours d'initiation et de perfectionnement tous les mercredis. Il intervient également en milieu scolaire sous convention avec la Ville de Niort.

Des master class sont animées un lundi par mois en visioconférence par un maître international.

L'équipe première défend les couleurs de la ville en National III, une seconde équipe joue en Régionale Nouvelle

Aquitaine et le club compte également une équipe féminine et une équipe jeune en National II. Rappelons que Maxime Lagarde, formé au club, a été sacré champion de France en août 2019.

Chaque année, avec le soutien de la Ville de Niort et du Département des Deux-Sèvres, le club organise un tournoi rapide (prochain rendez-vous le 7 mars 2021) et un grand Open à rayonnement régional qui rassemblent une centaine d'inscrits chacun. Le club est ouvert à tout public pour des parties libres, blitz ou analyses, tous les jeudis de 18h à 20h.

À retrouver après la période de confinement. ●



Contact : Échiquier Niortais
(49 rue de Ribray) au 06 85 57 74 60
ou à echiquiers.niortais@gmail.com

CYCLISME

Des cyclo à Saint-Florent

Le club La Pédale Saint-Florentaise Niort, membre de la Fédération française de cyclisme (FFC) a créé une section cyclo. Les départs ont lieu tous les dimanches matin à partir de 9h, au siège du club, 13A rue Louis Braille (école Pasteur). Cette section est ouverte à tous et plusieurs groupes sont créés en fonction des participants. Retrouvez La Pédale Saint-Florentaise et ses activités après la période de confinement.



Plus d'informations et les circuits sur www.pedalesaintflorentaiseniort.net

QI GONG

L'autre dragon niortais

L'association Le Qi Gong du Dragon propose des cours les lundis, mardis et jeudis à l'Espace Langevin Wallon, ainsi que des marches thérapeutiques, le vendredi à Saint-Liguaire. Le Qi Gong, pratique ancestrale chinoise, consiste en un ensemble de mouvements et de postures basés sur la circulation de l'énergie. Qi signifie énergie et Gong, maîtrise. Cette méthode, une des composantes essentielles de la médecine traditionnelle chinoise, a des effets bénéfiques sur notre santé, aussi bien préventifs que thérapeutiques. Dans cette période particulière d'inquiétude liée au Covid 19, le Qi Gong s'avère être une aide précieuse pour consolider notre immunité et développer notre sérénité. "Le Qi Gong est accessible à tous, quels que soient l'âge et la condition physique. Les mouvements sont doux et lents et nous sommes attentifs à la précision des gestes afin de respecter nos articulations", précise Laurent Rullier, moniteur.



Contact : Qi Gong du Dragon (espace Langevin Wallon - 48 rue Rouget-de-Lisle)
au 06 01 94 93 83 (Laurent Rullier)
ou sur www.qigongdudragon79.com
Un club et des activités à retrouver après la période de confinement.

NIORT, TOUS ENSEMBLE !

UNE VILLE QUI TIEN T BON

Dans cette période troublée et anxiogène, nous vous espérons en bonne santé, vous et vos proches. Vous pouvez être certains que les élus et les services de la Ville sont plus que jamais mobilisés, aux côtés des Niortais. La municipalité met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour maintenir la continuité des services publics. C'est pourquoi les services du CCAS sont pleinement engagés et assument, au quotidien, l'aide à domicile et la livraison de repas, auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Par ailleurs, à circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles, une batterie de mesures a été mise en œuvre pour venir en aide aux populations les plus fragiles. La salle des Estoilettes, à Pré-Leroy, offre ainsi un accueil de nuit aux personnes sans-domicile fixe (10 places d'hébergement d'urgence), prises en charge par les bénévoles de la Croix-Rouge française. La situation de nos aînés est également suivie avec attention. Des agents, réunis au sein de la cellule d'information aux personnes âgées (CIPA), contactent régulièrement les personnes isolées inscrites sur le registre communal (soit 1 720

habitants), avec une vigilance accrue portée aux personnes de plus de 80 ans.

Dans le domaine éducatif, la Ville a tenu à maintenir l'accueil périscolaire et son service de restauration scolaire. L'accès à la patinoire et à la piscine de Champommier a également été maintenu pour les scolaires (l'apprentissage de la natation fait partie du programme officiel des élèves de primaire). Par ailleurs, des masques pour enfants ont été remis aux écoles niortaises afin que les élèves qui n'auraient pas été équipés par leur famille puissent en disposer.

Pour faciliter l'apprentissage des plus jeunes, la municipalité a mis à la disposition des 80 agents dédiés à la petite enfance, qui travaillent dans les crèches et haltes-garderies, 1 000 masques transparents (de fabrication française !). Ces masques inclusifs permettent à la fois de protéger les agents, tout en donnant la possibilité aux enfants de percevoir les émotions et l'expression du visage de l'assistant(e) maternel(le).

Concernant la vie démocratique et citoyenne, elle continue et s'adapte aux restrictions en vigueur. Le Conseil municipal du 23 novembre dernier a été l'occasion de marquer notre sou-

tien à de nombreuses structures associatives, sportives ou culturelles, frappées de plein fouet par le reconfinement. La présentation du rapport de développement durable (année 2020), durant cette réunion, a permis de rappeler les engagements de la Ville dans sa démarche globale "Niort durable 2030".

Malgré le contexte, la concertation avec les Niortais a été maintenue. Les différents Conseils de quartier ont ainsi eu lieu en cette fin d'année, à distance et sous un format de web-conférence, en attendant de les réunir en présentiel, en 2021, afin d'élire les co-présidents habitants.

Enfin, dans la période actuelle, il nous a semblé important de conserver, autant que possible, l'esprit de Noël et d'embellir la ville. Des illuminations ont ainsi été installées, non seulement dans le centre-ville, mais aussi dans les quartiers.

En 2021 encore, vous pourrez compter sur la mobilisation de notre majorité municipale pour la ville de Niort, avec vous et pour vous.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. En espérant vous revoir, dès que possible, en 2021 ! ●

MAJORITÉ MUNICIPALE - Dominique Six, Rose-Marie Nieto, Michel Pailley, Christelle Chassagne, Nicolas Videau, Jeanine Barbotin, Lucien-Jean Lahousse, Anne-Lydie Larribau, Elmano Martins, Christine Hypeau, Bastien Marchive, Florence Villes, Philippe Terrassin, Valérie Bely-Volland, Thibaud Hébrard, Romain Dupeyrou, Yamina Boudahmani, Sophie Boutrit, Gérard Lefèvre, Aurore Nadal, Guillaume Juin, Marie-Paule Millasseau, Florent Simonnet, Yvonne Vacker, Eric Persais, Stéphanie Antigny, François Guyon, Lydia Zanatta, Ségolène Bardet, Nicolas Robin, Mélina Taché, Hervé Gérard, Noélie Ferreira, David Michaut, Aline Di Meglio, Karl Breteau, Fatima Pereira, Baptiste David.

NIORT ÉNERGIE NOUVELLE

BUDGETS : L'HEURE DES CHOIX

Le conseil municipal vote les orientations budgétaires 2021 : qu'y voit-on ? Une diminution des investissements pour la culture et les écoles, et à l'inverse, un maintien pour les bâtiments publics (avec des dépassements de coûts significatifs pour la piscine Pré-Leroy et Port Boinot). Ces choix ne sont pas les nôtres : nous avons proposé une rénovation programmée de 2 écoles primaires par an : nos enfants y passent 7 heures par jour et les besoins sont criants. Quant à la culture, nous cherchons en vain des traces de redynamisation des services dans les quartiers, ou la rénovation des CSC.

La pandémie touche ceux qui n'ont aucune sécurité de revenus : les indépendants, commerces de détail, mais plus encore nombre d'anonymes invisibles : les contrats précaires (auxiliaires des écoles, comme ceux du secteur privé : restaurants, spectacles, sports). Dans certains quartiers de Niort, c'est plus du tiers de la population qui se trouve sans perspectives, confinée dans des logements sans balcon. La demande de sécurité y est forte. Ainsi réduire le trafic de drogue, c'est demander à l'armée d'y patrouiller plus souvent, plutôt que dans le centre-ville piétonnier, qui n'a pas besoin non plus de voir passer des voitures chargées

de trois agents municipaux, plus utiles ailleurs. Certes la municipalité n'est pas seule responsable de ce monde fracturé ; les choix gouvernementaux (avec une défiscalisation des plus riches) ont fait exploser les inégalités.

En revanche la municipalité a un pouvoir économique sur la vie locale et peut partiellement compenser ces injustices. Nous demandons à tous de faire remonter votre ressenti sur la situation sociale actuelle et de réclamer une réorientation des priorités. ●

François Gibert, Cathy Girardin, Sébastien Mathieu, Véronique Bonnet-Leclerc.

SOLIDAIRES PAR NATURE !

Le 28 octobre a été annoncé un nouveau confinement et la fermeture des commerces "non essentiels". Les coiffeurs, les librairies, les magasins de jouets et beaucoup d'autres ont ainsi été contraints de fermer. En revanche, les grandes surfaces ont pu rester ouvertes. Les grandes plateformes de vente en ligne et leurs action-

naires ont profité de cette situation, alors que beaucoup de nos commerces niortais, déjà en grande difficulté depuis le premier confinement, risquent de ne pas s'en relever.

Il est donc primordial de soutenir nos petits commerces de proximité en y faisant nos achats notamment par commande à distance, tant pour le quotidien que pour nos cadeaux.

Nous pourrions ainsi participer à la préservation de notre économie locale, plus vertueuse que l'économie mondialisée destructrice de l'environnement. C'est aussi l'occasion de repenser sa consommation et d'aller vers plus de sobriété. ●

Jérémy Robineau, Elsa Fortage.

CLAIRE QUERTAIN

Docteure en droit

ENTRE HASARD ET VOLONTÉ

Par Magali Tardé. Photo : Darri.

Le 5 octobre dernier, Claire Quertain est sortie des trois heures de soutenance de sa thèse, épuisée, mais heureuse. “Je ne pensais pas aller si loin quand j’ai commencé mes études, reconnaît-elle. Ni même quand je me suis inscrite en Master droit des assurances au Pôle universitaire de Niort.”

Son bac Économie et social en poche, elle a choisi la filière du droit privé presque par hasard, “parce qu’un copain m’a dit que c’était intéressant”. À l’université de Poitiers, elle découvre le droit des assurances, “un droit qui colle à la pratique, on voyait concrètement sur quoi débouchait ce qu’on nous enseignait”. Et c’est avec cette même envie d’être en prise directe avec le terrain qu’elle choisit de continuer au Pôle universitaire de Niort : “parce qu’on pouvait préparer le Master en alternance pendant la deuxième année et que c’est la meilleure façon d’intégrer le monde du travail.”

Ce doctorat qu’elle a obtenu avec la mention “Très honorable”, elle n’y aurait jamais pensé si ses professeurs ne lui avaient parlé du dispositif CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) qui permet de préparer une thèse en étant salariée d’une entreprise. “J’ai pensé que cela pourrait m’ouvrir des portes. Je travaillais alors à la MAAF, qui m’avait proposé un poste

suite à mon apprentissage. J’ai soumis l’idée et finalement, c’est COVEA, le groupe auquel appartiennent MAAF, GMF et MMA, qui m’a accueillie au sein de sa direction juridique.” La convention couvre trois ans ; Claire prendra une année supplémentaire pour peaufiner sa thèse qui porte sur une nouvelle directive européenne concernant la distribution d’assurances. “Il s’agissait de mesurer l’impact de cette directive et d’en assurer la mise en œuvre. Les règlements permettant son application sortaient au fil de l’eau, parfois sous forme de projets en anglais : le terrain était donc mouvant, mais c’était passionnant d’être au cœur d’un dispositif de cette ampleur.”

Soutenue par sa famille et ses directeurs de thèse, elle n’a jamais cédé à la fatigue ni au découragement. “Je m’investissais pleinement dans mon travail chez COVEA et parallèlement je préparais ma thèse le soir, le week-end et pendant les vacances. Je n’ai pas arrêté pendant quatre ans.”

Claire est toujours chez COVEA, à la Direction de conformité. Elle s’est aussi vu proposer récemment de rédiger des articles pour une revue juridique. Le premier sortira en janvier 2021. Cependant, elle avoue avoir du mal à se projeter. “Ma génération imagine difficilement dérouler sa vie professionnelle dans un seul emploi ou une seule entreprise. Mes parents, venus de la région parisienne à ma naissance pour s’installer à Niort, m’ont donné cet exemple de souplesse : chaque fois qu’ils en ont senti le besoin ou l’envie, ils ont changé de métier. Je pourrais très bien, un jour, envisager de travailler dans un tout autre secteur.” ●

